

Conseil Municipal de Mauroux (46)

PROCES VERBAL

Séance du 20 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Mauroux

Le Conseil Municipal de Mauroux, dûment convoqué par Monsieur le Maire, Jean-Marc XUEREB, s'est assemblé suite à une convocation en date du 16 mars 2026.

Présents : 16

Mesdames, Messieurs : Stéphane BOURIANNE, Fanny DEBRUYNE, Karine DEFFERRARD, Ariane DOSI, Pascal GALARRAGA, Eric GARNIER, Sandrine GRAFEILLE, Christophe HUGUET, Sandrine HUGUET FORET, Emmanuel LECOURT, Marie ORSONI, Frédéric PERNOT, Serge PEYROT, Nadège ROSIER, Jean-Pierre SOULIE, Jean-Marc XUEREB.

Absent : 0

Secrétaire de séance : Fanny DEBRUYNE

Ordre du jour :

1. Election du Maire
2. Election du secrétaire de séance
3. Election du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints
5. Fixation des indemnités de fonction des élus

Le Maire sortant, Jean-Marc XUEREB, a procédé à la mise en place du Conseil Municipal et pour cela, il a fait appel au doyen d'âge, soit Jean-Pierre SOULIE.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Ariane DOSI et Sandrine GRAFEILLE.

1. Election du Maire

Jean-Pierre SOULIE demande qui souhaite être Maire.

Pascal GALARRAGA est le seul à se présenter.

Pascal GALARRAGA a obtenu 13 voix et 2 blancs. Il est donc proclamé Maire de Mauroux.

2. Election du secrétaire de séance

Pascal GALARRAGA propose Fanny DEBRUYNE et souhaite un ou une deuxième secrétaire.

Ariane DOSI se propose.

Fanny DEBRUYNE et Ariane DOSI sont élues secrétaires.

Stéphane BOURIANNE souhaite prendre la parole.

Stéphane BOURIANNE indique qu'il s'est proposé pour être le deuxième secrétaire mais Pascal GALARRAGA n'a pas vu sa main levée compte-tenu qu'il ne regarde jamais sur sa droite.

Pascal GALARRAGA s'excuse et demande à Ariane DOSI si elle veut bien que Stéphane BOURIANNE soit le deuxième secrétaire.

Fanny DEBRUYNE et Stéphane BOURIANNE sont élus secrétaires.

3. Election du nombre d'adjoints

Pascal GALARRAGA souhaite trois adjoints, à savoir :

1^{er} adjointe : Karine DEFFERRARD,

2^{ème} adjoint : Frédéric PERNOT,

3^{ème} adjointe : Nadège ROSIER.

4. Election des adjoints

Karine DEFFERRARD est élue 1^{ère} adjointe : 13 voix – 2 blancs

Frédéric PERNOT est élu 2^{ème} adjoint : 13 voix – 2 blancs

Nadège ROSIER est élue 3^{ème} adjointe : 13 voix – 2 blancs

Pascal GALARRAGA lit la « Charte de l' élu local ».

5. Fixation des indemnités de fonction des élus

Pascal GALARRAGA, en concertation avec ses adjoints, indique que le Maire et ses adjoints restent sur les mêmes indemnités de fonction des élus sortants. Il n'y a pas d'augmentation.

Le Conseil Municipal est terminé à 19 h.

Pascal GALARRAGA demande s'il y a des questions.

Stéphane BOURIANNE souhaite prendre la parole.

Stéphane BOURIANNE indique que leur liste a perdu mais souhaite revenir sur les élections. A 40 voix, votre liste est passée suite à la contestation de chasseurs. De plus, deux de vos colistiers ont tenu des propos néfastes contre notre liste. 80 % d'électeurs se sont déplacés. Il faut en tenir compte. Je démissionne et Serge PEYROT aussi. Nous serons remplacés par deux autres personnes de notre liste. Nous espérons que vous allez bien les accueillir et travailler ensemble.

Stéphane BOURIANNE tient à souligner ce moment particulier où les trois derniers Maires sont présents. Il les remercie car la commune est telle qu'elle est grâce à eux et souhaite bonne chance au nouveau conseil municipal.